

Information des personnes concernées (utilisateurs d'apps) en cas de collecte directe (art. 13 RGPD)

Responsable :

WITTMANN Technology Ges.m.b.H., Lichtblaustrasse 10, 1220 Vienne (Autriche)

Représentant légal :

La direction

Délégué à la protection des données :

DataOrga GmbH, e-mail : privacy@wittmann-group.com

Informations sur l'activité de traitement :

les finalités de l'activité de traitement :

Lorsque vous utilisez nos applications WIBA, nous collectons automatiquement certaines données afin d'améliorer les performances de l'application. Il s'agit notamment d'informations telles que l'adresse IP, les informations sur l'appareil, le système d'exploitation, le type de navigateur et la durée d'utilisation.

la base juridique de l'activité de traitement :

Le traitement est nécessaire à la sauvegarde de l'intérêt légitime du responsable du traitement ou d'un tiers conformément à l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD et aucun intérêt ou droit et liberté fondamentaux de la personne concernée ne prévalent (utilisation de données techniques avec référence possible à des personnes, sans pour autant porter atteinte aux droits de la personnalité de l'utilisateur).

Catégories de destinataires :

Interne (service informatique)

Transfert de données vers un pays tiers :

Il n'y a pas de transfert prévu vers des pays tiers.

Obligations d'information supplémentaires :

la durée de conservation des données à caractère personnel :

Nous supprimons les données à caractère personnel dès que l'objectif de leur enregistrement n'est plus valable et qu'aucune disposition légale ne permet ou n'exige un enregistrement supplémentaire.

Droits de la personne concernée :

Vous avez un droit d'accès (conformément à l'article 15 du RGPD) aux données personnelles vous concernant auprès du responsable du traitement, ainsi qu'un droit de rectification (article 16 du RGPD), d'effacement (article 17 du RGPD) et de limitation du traitement (article 18, paragraphe 1 du RGPD). Vous disposez en outre d'un droit d'opposition au traitement (art. 21 RGPD) et d'un droit à la portabilité des données (art. 20 RGPD).

Si vous souhaitez faire usage de vos droits, veuillez vous adresser au responsable de la protection des données mentionné ci-dessus.

Droit de recours :

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente.

Obligation de fournir les données à caractère personnel :

Vous n'êtes pas obligé de fournir les données.

Prise de décision automatisée :

Il n'y a pas de prise de décision automatisée ou de profilage.